

Refondation de l'école et réforme territoriale : les statuts de toutes les catégories de personnels sont directement menacés !

« Je n'ai pas le temps de vous recevoir ». C'est en substance la réponse de la ministre de l'éducation nationale aux 13 syndicats du second degré qui avaient appelé à la manifestation nationale du 10 octobre. Ce jour-là, plus de 20 000 enseignants avec des parents d'élèves ont défilé pour l'abrogation de la réforme du collège.

La ministre ne fait rien d'autre que mettre en œuvre l'orientation et la méthode du gouvernement. Ce dernier vient de dire : il faut « aller plus vite, plus loin » dans la réforme du code du travail, c'est à dire dans la remise en cause et la liquidation des garanties collectives de l'ensemble des salariés. La méthode ? Le passage en force.

C'est vrai sur tous les dossiers, dans le privé, dans le public.

Pour le Comité confédéral national de FO réuni le 8 octobre, l'heure est à la préparation du rapport de force par la grève interprofessionnelle.

Dans le second degré, l'intersyndicale, unie pour l'abrogation de la réforme du collège, appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, à organiser le refus collectif des formations « bourrage de crâne » destinées à imposer une réforme massivement rejetée. Elle appelle à discuter de la suite, incluant la grève.

Pour la FNEC FP FO, la question de la préparation de la grève pour gagner est posée pour toutes les catégories de personnels.

Les salaires sont bloqués, le pouvoir d'achat dégringole. Les postes manquent partout. Les garanties statutaires sont attaquées les unes après les autres. La mission d'instruction de l'école est directement mise en cause. Les personnels, quelle que soit leur catégorie, n'en peuvent plus.

La ministre et le gouvernement répondent :

- Blocage permanent des salaires, individualisation des rémunérations et remise en cause de tous les statuts. C'est en résumé le contenu du texte « parcours professionnels, carrières, rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique. Ce texte a été rejeté par la majorité des fédérations de fonctionnaires. M. Valls, lui, a tranché : « PPCR » s'appliquera.
- Poursuite et aggravation de toutes les contre réformes : rythmes scolaires et maintenant remise en cause des obligations de service des PE, régionalisation de la formation professionnelle, fusions d'universités... Mise en oeuvre jusqu'au bout et à marche forcée de la réforme territoriale et de la loi de refondation de l'école pour mutualiser donc pour supprimer des services, tailler dans les effectifs, pour en finir définitivement avec l'existence du cadre national de l'école et des statuts, et le remplacer par une multitude de règles locales, c'est à dire par l'arbitraire, par plus de règles du tout !

L'heure est à la construction du rapport de force, à la préparation de la grève unie pour contraindre le gouvernement à reculer, à répondre aux revendications urgentes en matière d'augmentation des salaires, de création de vrais postes, de maintien des statuts.

L'heure est à la préparation de la grève avec tous les salariés pour stopper le gouvernement.

La FNEC FP FO propose à tous les personnels, dans les services, dans les écoles, les établissements, les universités, à l'AFPA, au ministère de la culture, de jeunesse et sports... de se réunir, d'établir les revendications, de mettre en discussion la grève pour gagner.